

Projet éolien de la Loutre Noire

Lettre d'information n°4

Commune d'Athienville | Novembre 2023

Édito

Madame, Monsieur,

Le projet éolien d'Athienville a changé de nom ! Il devient le projet éolien de la Loutre Noire, en référence au cours d'eau bordant le nord de la commune. Le nom a été choisi à l'issue de discussions avec le comité de suivi du projet, réunissant riverains et élus d'Athienville et du Sânon.

De plus, le Conseil Municipal d'Athienville a délibéré favorablement à la prise de parts dans le projet éolien : la commune sera bientôt actionnaire à hauteur de 2,5% dans le projet et continuera de suivre ses avancées en tant qu'associée. Cette prise de parts lui permettra d'importantes retombées financières si le projet est autorisé.

Cette lettre vous informe également du dépôt imminent du projet en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, en décembre. Découvrez le projet finalisé : nombre d'éoliennes, implantation, retombées économiques... Le projet entrera ensuite dans sa phase d'instruction sur l'année 2024. Il reviendra aux services instructeurs de rendre leur avis sur le projet, en s'appuyant sur un solide dossier d'études d'impacts sur l'environnement.

Suivez toutes les actualités du projet éolien de la Loutre Noire grâce au site Internet mis à jour régulièrement : athienville.projet-eolien.com



Cédric Madamours, chef de projet
RWE Renouvelables France

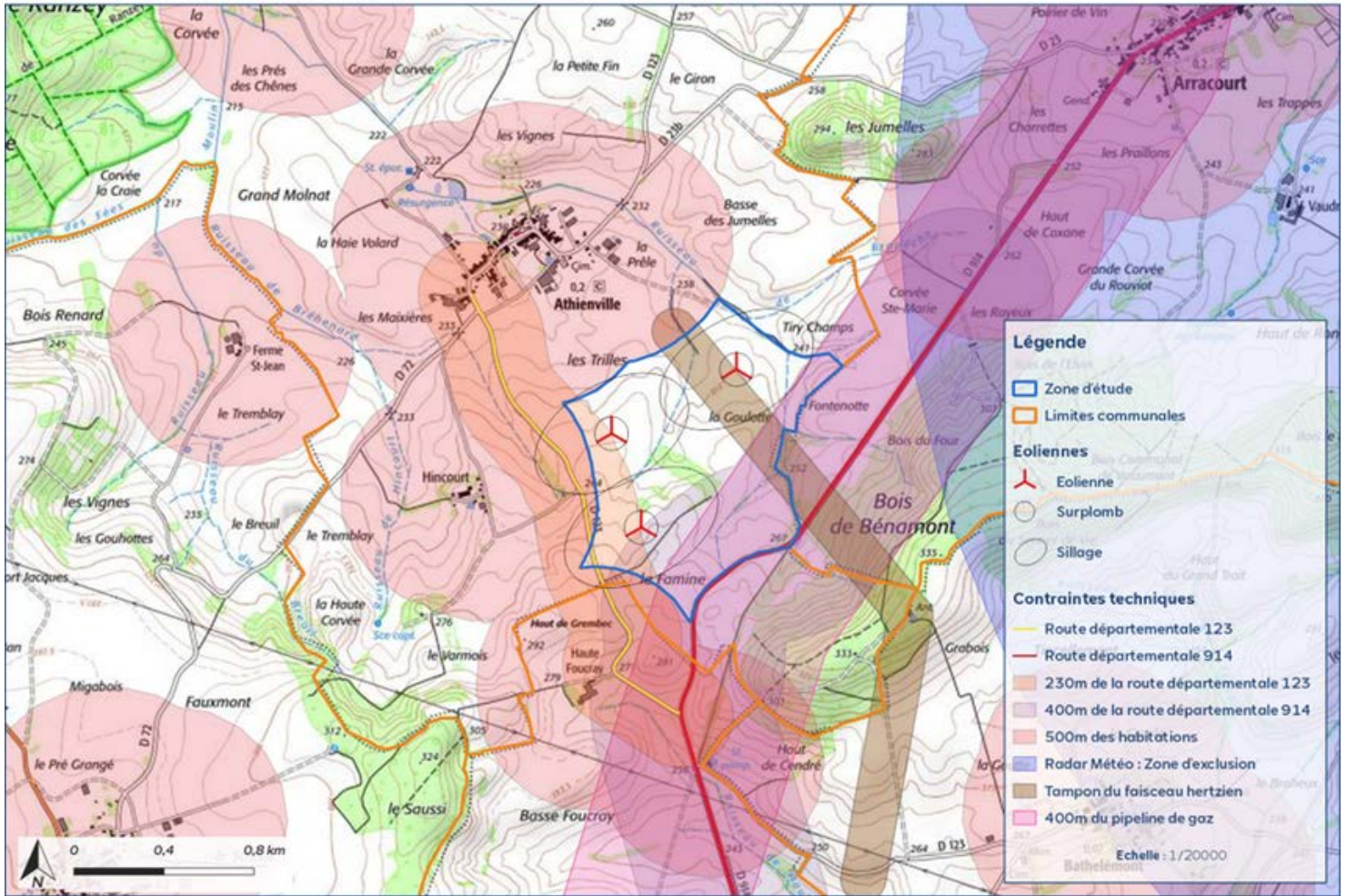


L'équipe municipale
Commune d'Athienville

Le projet finalisé

PROJET EOLIEN DE LA LOUTRE NOIRE : Contraintes techniques

RWE



Les chiffres-clés du projet



3

éoliennes

Prévues sur le parc éolien



4,5 à 5,9
MW

Puissance unitaire des éoliennes



11 400
habitants

Alimentés en électricité (chauffage inclus), soit le double de la population du Pays du Sânon !

Les retombées pour le territoire

Mesures d'accompagnement

Non réglementaires, les mesures d'accompagnement ont pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants d'Athienville. Les mesures ont été définies en concertation avec le comité de suivi et les élus. Elles seront mises en place volontairement par RWE si le parc est construit.

Bourse aux arbres

RWE proposera aux habitants d'Athienville la plantation gratuite d'arbres dans leur jardin, en partenariat avec un pépiniériste local. Cette mesure contribuera à entretenir les espaces verts autour du village, des hameaux et des fermes isolées.

Elle favorisera également la biodiversité, en permettant notamment aux oiseaux et aux chauves-souris de se nourrir.

Enfouissement des réseaux aériens

Afin de contribuer à l'embellissement du village, une aide à l'enfouissement des réseaux aériens (téléphonie, électricité) est prévue.



© Xerti



Photomontage de l'enfouissement des réseaux, Grande Rue à Athienville

© Google Street View

Chemins de randonnée et installations de panneaux d'information

RWE souhaiterait participer à la découverte des paysages locaux en proposant un chemin pédagogique autour de la biodiversité locale, du contexte historique et des énergies renouvelables. Si elle est mise en place, cette action sera affinée avec le comité de suivi et l'association de randonnée locale.

Retombées fiscales

Le tableau ci-dessous présente une simulation en septembre 2023 faite sur la base des dispositions fiscales de 2020 pour 3 éoliennes d'une puissance unitaire de 5 MW :

Collectivités	Retombées fiscales
Commune d'Athienville	35 000 €
Communauté de Communes du Sânon	59 100 €
Département de la Meurthe-et-Moselle	42 800 €

Le calendrier du projet



Photomontage depuis la D23, à hauteur de la ferme de la Quittaine, sur la commune d'Arracourt.
(bureau d'études INDDIGO)